

Signature du Protocole d'entente Sida 3 Niger

Le Gouvernement de la République du Niger représenté par Mme Aichatou Mindaoudou, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine et le Gouvernement du Canada représenté par M. Jacques Lamonde, Chef du Bureau de l'Ambassade du Canada au Niger, ont procédé, le vendredi 19 avril 2002 au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine à Niamey, à la signature du protocole d'entente du Projet d'Appui à la Lutte contre le Sida en Afrique de l'Ouest / Sida 3-Niger.

Dans son allocution, Mme Aichatou Mindaoudou a mentionné que le Sida demeure une préoccupation majeure du Gouvernement, rappelant ainsi l'engagement des plus hautes autorités nigériennes avec au premier rang le Président de la République. Elle a précisé que cet appui, d'un montant de deux millions neuf cent cinquante mille trois cent soixante-douze (2.955.372) dollars canadiens, soit environ 1.380.000.000 de francs CFA, permettra de réaliser au Niger une large intervention, dont les orientations ciblées sont conformes aux objectifs du Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA.

En recevant cet important appui financier, Madame la ministre, a déclaré que le Canada vient une fois de plus honorer son engagement pris en juin 2000, d'inclure le Niger dans son programme sous régional de lutte contre le VIH/SIDA. La ministre a dit souhaiter que ce protocole, étalé sur une période de 5 ans, soit mis en œuvre le plus rapidement possible par les deux parties.

Dans son allocution, le Chef du Bureau de l'Ambassade du Canada au Niger, M. Jacques Lamonde a réitéré l'engagement du Canada à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et à soutenir les efforts du Gouvernement nigérien visant l'amélioration des conditions de vie de la population nigérienne. Il a rappelé les actions menées lors des programmes antérieurs Sida 1 et Sida 2, respectivement entre 1990-1995 et 1995-2000, tout en précisant que la présente phase a pour objectif de contribuer à limiter la progression du VIH en contrôlant les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les groupes à haut risque des zones d'intervention définies conjointement avec les autorités nigériennes.

Sida 3 se veut, dans les limites d'une intervention régionale, une réponse aux programmations nationales. Le Chef du bureau du Bureau a formulé le vœu que les ressources mobilisées dans le cadre du présent projet puissent contribuer à limiter les dommages causés par ce terrible fléau qu'est le Sida.

Cette cérémonie de signature avait également réuni, Madame la Secrétaire d'État aux Endémies, représentant le ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies, des hauts fonctionnaires du ministère de la santé, la Conseillère en Développement Social de l'Unité d'Appui au Programme de Coopération canado-nigérien, le Coordonnateur National du Projet Sida 3-Niger. La presse nationale a fait un large écho de cette cérémonie à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.